

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Coronavirus : 1 nouveau cas confirmés dans le Gers

### Un nouveau cas confirmé dans le Gers

Une nouvelle personne a été testée de façon positive au Covid-19 ce vendredi 7 août 2020.

Cela porte à **292** le nombre de cas positifs dans le Gers depuis le début de la crise sanitaire.

Il s'agit d'une femme de 21 ans résidente de la commune de NOILHAN, testée dans le cadre d'une investigation sur des contacts amicaux et familiaux liée à une situation de cas groupé d'un autre département.

Cette personne reste à l'isolement à son domicile.

### Le virus circule toujours ! Gardez la bonne distance !

Ces situations confirment que **le virus circule toujours** y compris pendant cette période estivale.

La sécurité sanitaire nécessite la mise en œuvre des gestes barrières permettent de se protéger et de protéger les autres :

- se laver les mains ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique,
- maintenir une distance d'au moins un mètre entre les personnes et le cas échéant porter le masque lorsque cette dernière ne peut être garantie.

A noter que depuis ce lundi 20 juillet 2020, le port du masque est obligatoire dans les espaces publics clos.

En cas de symptômes de la maladie, même bénin, il est recommandé de consulter son médecin qui pourra prescrire un test de dépistage.

Toutes les recommandations sanitaires sont diffusées et réactualisées en temps réel sur le site [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

Pour toute information, le numéro vert national est accessible 24h/24 au 0800 130 000 (appel gratuit).

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)